

# Communiqué de presse

Fribourg, le 21 août 2023

## Des tablettes pour le personnel pénitentiaire en formation

En Suisse, la formation et la formation continue des professionnel-le-s du domaine des privations de liberté sont assurées par le Centre suisse de compétences en matière d'exécution des sanctions pénales. La formation de base des aspirant-e-s au titre d'agent-e de détention se déroule sur deux années à Fribourg, en plusieurs blocs d'enseignement. À l'occasion de la rentrée du 21 août 2023, les nouvelles participantes et nouveaux participants à ce cursus du CSCSP sont tou-te-s équipé-e-s d'un iPad.

Le projet NewLearning du CSCSP a pour objectif d'aider et d'accompagner l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs du domaine des privations de liberté sur la voie de la transformation numérique. En cette rentrée, échelonnée à partir d'août, 180 participant-e-s à la Formation de base du CSCSP reçoivent un iPad.

À l'aide de ces tablettes, les futur-e-s agent-e-s de détention se familiarisent aux outils numériques et perfectionnent leurs compétences grâce à une technologie moderne. L'apprentissage basé sur des documents de cours imprimés est ainsi fortement réduit. Les tablettes ont pour but de permettre et d'encourager la mise en réseau des participant-e-s, réparti-e-s à travers toute la Suisse.

Grâce à ces instruments, l'ensemble des participant-e-s à la Formation de base a accès aux documents nécessaires pour sa formation et aux offres d'apprentissage et applications de quiz en ligne qui ont été spécifiquement développées pour ce cursus. En outre, elles et ils disposent d'une palette d'autres applications générales telles que des fonctions de base et des sites web, par exemple, lesquels peuvent être utiles pour leur formation.

Les tablettes sont gérées et alimentées avec les documents nécessaires par le CSCSP, de manière centralisée, étant également utilisables sans connexion Internet.

Ces configurations sécurisées, importantes pour le domaine de l'exécution des sanctions pénales, représentent une nouveauté ; elles visent à promouvoir un apprentissage flexible, sans contrainte de lieu et adapté à l'ère du numérique.

### Informations complémentaires sur la formation de base d'agent-e de détention :

Lien : <https://www.skjv.ch/fr/formation/agent-e-de-detention/formation-de-base>

### Informations complémentaires sur le *new learning* au CSCSP

Lien : [https://www.skjv.ch/fr/prison-info\\_1-2022-exploiter-potentiel-apprentissage-numerique](https://www.skjv.ch/fr/prison-info_1-2022-exploiter-potentiel-apprentissage-numerique)

### Coordination des demandes générales des médias :

Fabienne Ayer, responsable Communication au CSCSP

N° direct : +41 26 425 44 60

N° de mobile : +41 76 389 30 40

Adresse électronique : [fabienne.ayer@cscsp.ch](mailto:fabienne.ayer@cscsp.ch) | [medien@cscsp.ch](mailto:medien@cscsp.ch)

**Le Centre suisse de compétences en matière d'exécution des sanctions pénales CSCSP** est une fondation de la Confédération, de la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP) et des trois concordats régionaux d'exécution des peines et des mesures.

La fondation a pour but de soutenir la CCDJP, les cantons et les concordats intercantonaux concernant la formation du personnel et des personnes détenues ainsi que le développement dans le domaine pénitentiaire sur le plan national.

Le Centre suisse de compétences en matière d'exécution des sanctions pénales CSCSP assure, sur mandat des cantons et de la Confédération, les formations de base et de cadres de l'ensemble du personnel des quelque 90 établissements suisses d'exécution des sanctions, ainsi que des formations continues. Le CSCSP soutient les cantons en traitant des thèmes spécifiques à la profession et encourage les échanges professionnels approfondis tout comme la formation continue des différentes catégories de professions dans l'exécution des peines. Il observe également les développements professionnels dans ce domaine et fournit des informations à ce sujet.

Une démarche conjointe d'amélioration de la qualité nécessite de mener, à l'échelle nationale, des échanges interdisciplinaires entre spécialistes qui donnent l'occasion de présenter et de discuter d'exemples pratiques et d'innovations ayant fait leurs preuves.

Conformément au mandat de la CCDJP, le CSCSP vise à promouvoir l'harmonisation des domaines d'activité liés au contexte pénitentiaire sur l'ensemble du territoire.



L'équipe de la Formation de base du CSCSP se réjouit des nouvelles tablettes destinées aux participant-e-s aux cours. Photo CSCSP